



Prise en compte de la biodiversité dans les grands projets d'aménagement

Mesures « compensatoires » innovantes :

**Restauration des services écosystémiques d'épuration de l'eau
dans les territoires adjacents à la ligne TGV Bretagne – Pays-de-la-Loire**

EIFFAGE : Joachim LEMERI, direction développement durable

Salon Pollutec Horizons 2011 – Village Génie Ecologique et Biodiversité
30 novembre 2011



En partenariat avec l'association FIPAN et la société DERVEN, le Groupe EIFFAGE a souhaité appliquer, dans le cadre de la réalisation de la Ligne Grande Vitesse Bretagne/Pays-de-la-Loire déléguée à EIFFAGE par Réseau Ferré de France, une démarche innovante destinée à gérer et valoriser les ressources naturelles et les services écosystémiques fournis par la biodiversité, au-delà des obligations réglementaires de compensation : c'est de projet

La démarche FIPAN a été développée depuis 2009 par le pôle recherche et développement de l'entreprise DERVEN, en partenariat avec le bureau d'études indépendant de conseil en agronomie, QUALITECHS.

La démarche FIPAN propose un modèle innovant destiné à financer et garantir les fonctionnalités écologiques du territoire, la pérennité du capital naturel et la préservation des continuités biologiques, par des actions de génie agri-écologique sur une dizaine de sites et territoires répartis autour de la ligne ferroviaire. Elle vise autant la biodiversité générale que remarquable et crée une véritable dynamique territoriale en impliquant étroitement les chefs d'entreprise agricoles, acteurs clefs pour l'avenir des écosystèmes. Le financement est réalisé sur la base de fonds volontaires publics ou privés, recherchés auprès d'acteurs locaux, d'entreprises, de collectivités ou de particuliers souhaitant participer activement à la valorisation écologique et économique de leurs territoires.

L'agriculteur est reconnu pour son rôle fondamental pour la disponibilité des services écosystémiques, en particulier, dans le cas présent, l'épuration naturelle de l'eau. C'est donc

un nouveau modèle de l'entreprise agricole qui devient une entreprise agri-écologique, qui assure une production agricole de qualité, en cohérence avec les dynamiques naturelles. Elle peut ainsi valoriser économiquement ses actions en faveur du bien commun qu'est la biodiversité. Cette expérimentation à l'occasion de la ligne ferroviaire Bretagne/Pays-de-la-Loire veut favoriser une vision positive et optimiste du territoire, en alliant les valeurs économiques, écologiques et agricoles. C'est le principe des Paiements pour Services Environnementaux (PSE) étudiés notamment dans le rapport français « Chevassus-au-Louis », et le rapport de l'ONU de Pavan Sukhdev.

La mise en œuvre du projet FIPAN® BPL est réalisée selon une première phase de 6 ans à l'issue de laquelle des dispositions complémentaires seront étudiées pour en assurer la pérennité. Promoteur du projet, le Groupe EIFFAGE est le premier à avoir souscrit au FIPAN® BPL, à hauteur de 15% (environ 750 000 €) du montant total du fonds à terme.

Ce projet est notamment soutenu par Réseau Ferré de France, les DREAL concernées, le Conseil Régional de Bretagne et le bureau européen de l'UICN.